

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

Le Mercredi Dix Sept Décembre Deux Mil Vingt Cinq à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical du SIVU de l'Enfance, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de André-Jean VIEAU.

ETAIENT PRESENTS : Julie AUBRY, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Florent CAILLET, André-Jean VIEAU, Séverine LENOBLE, Delphine CLOUET, Christelle PHILIPPEAU, Freddy SOURISSEAU, Nadia KNOEPFFLER, Solenne HAMEL-GUITTON Jean-François ORHON, Patrick BUCHET, Amélie CORNILLEAU, Murielle BODINIER, Isabelle LEFOL-ANDRE et Stéphane MELLIER.

ETAIENT EXCUSES : Mélanie COTTINEAU, Katharina THOMAS, Camille FRESNEAU,

ETAIENT ABSENTS : Christophe GRANGE,

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle LEFOL-ANDRE est désignée secrétaire de séance.

POUVOIRS : Mélanie COTTINEAU à André-Jean VIEAU, Katharina THOMAS à Florent CAILLET, Camille FRESNEAU à Séverine LENOBLE

Objet de la délibération

Convocation le 11 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de conseillers présents ou représentés : 20

Publié le 19 décembre 2025

2025-029 - FINANCES - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : André-Jean VIEAU

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-36 et L. 2312-1;

VU le rapport de présentation des orientations budgétaires pour 2026 annexé à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT qu'en application des dispositions de l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le Président doit présenter un rapport sur :

- les orientations budgétaires pour le nouvel exercice, les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels envisagés et la structure et la gestion de la dette,
- la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs, l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail ;

CONSIDÉRANT que sa présentation doit donner lieu à un débat au sein du comité syndical, dans les deux mois précédant le vote du budget primitif ;

CONSIDÉRANT qu'une délibération spécifique doit prendre acte de la tenue de ce débat ;

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant:

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2026, sur la base du rapport annexé à la délibération.

AUTORISE monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme au registre,

Le Président,

André-Jean VIEAU

Par délégation, la Directrice du SIVU de l'Enfance

Christine PRIGENT



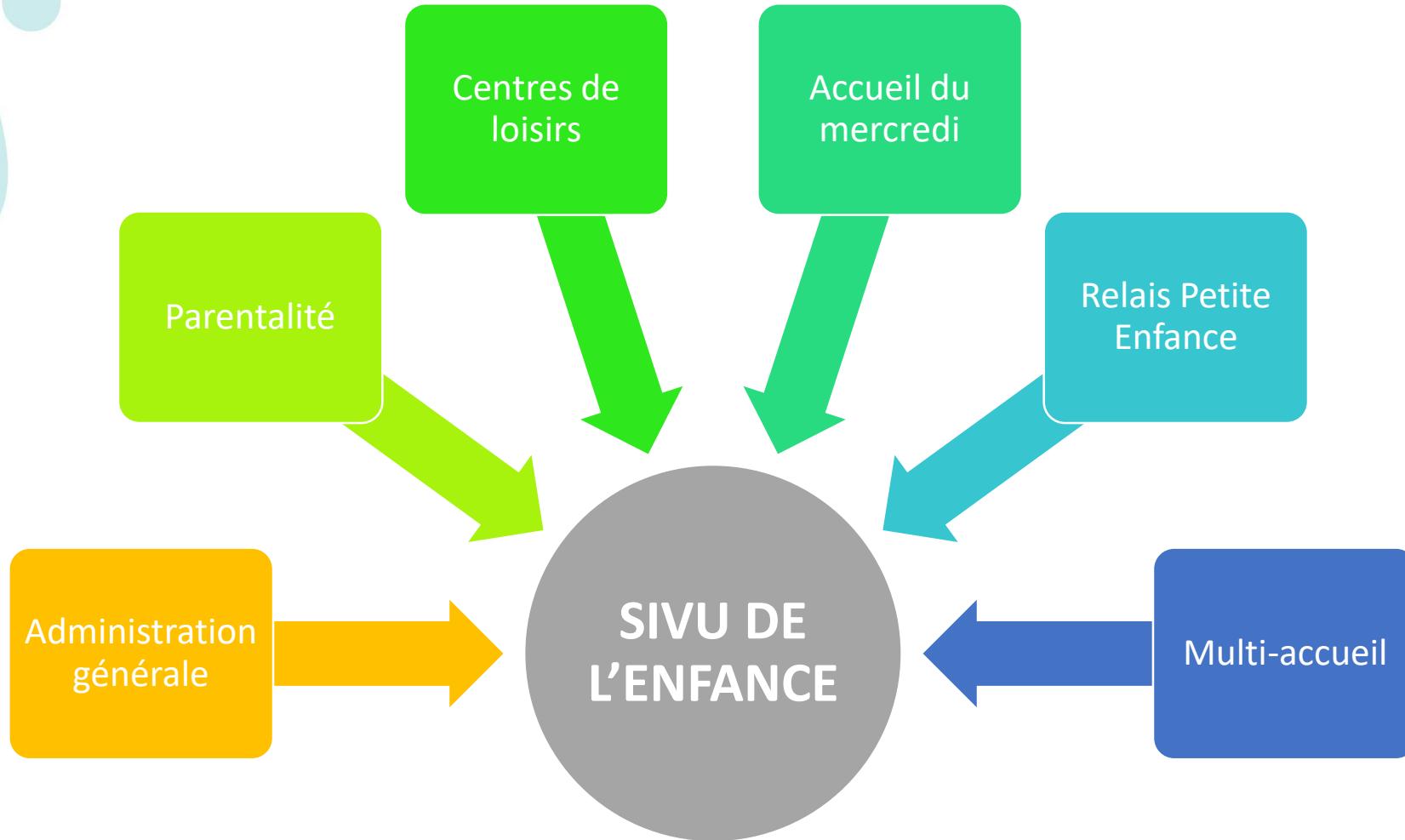


ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
VAIR-SUR-LOIRE
POUILLET-LES-COTEAUX
LA ROCHE BLANCHE

FINANCES - EXERCICE
D'ORIENTATIONS

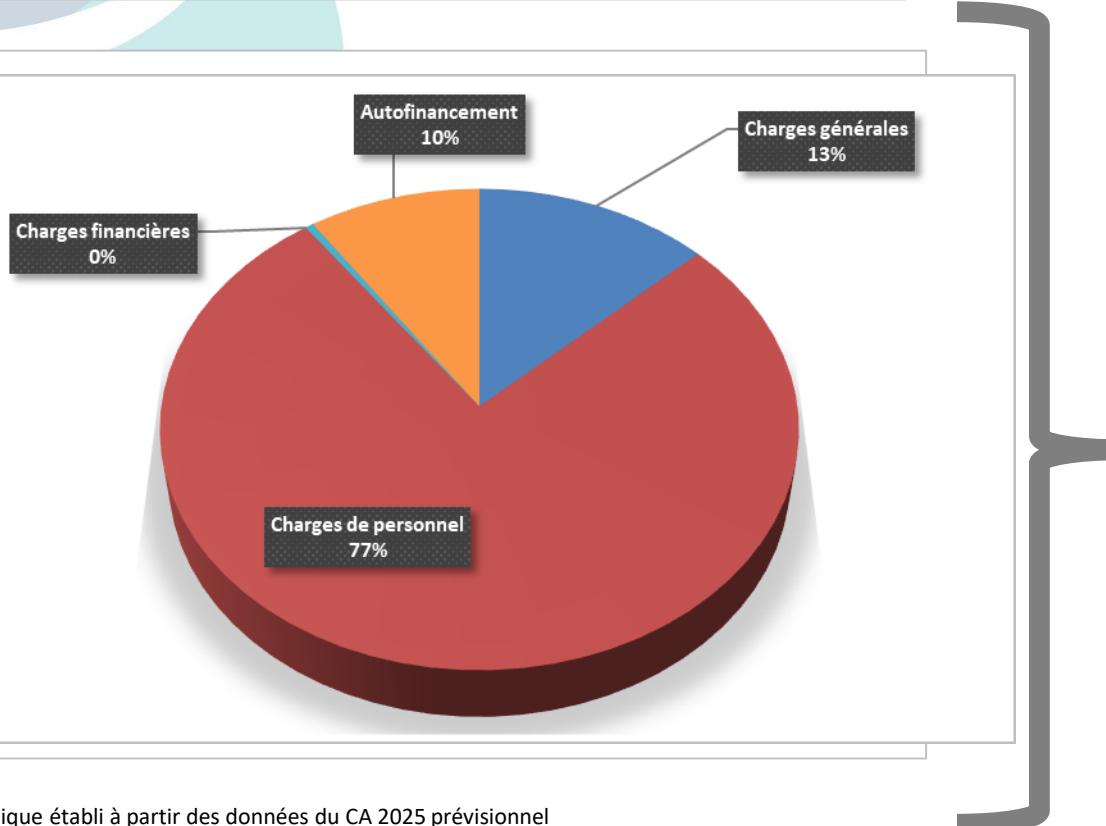
2026 - DÉBAT
BUDGÉTAIRES

Un budget SIVU pour 6 activités



Un budget SIVU avec

des dépenses structurelles



financées à



20 % par les usagers des services



30 % par les prestations de services



19 % par le résultat précédent



Le solde, soit 31 % par les membres

Graphique établi à partir des données du CA 2025 prévisionnel

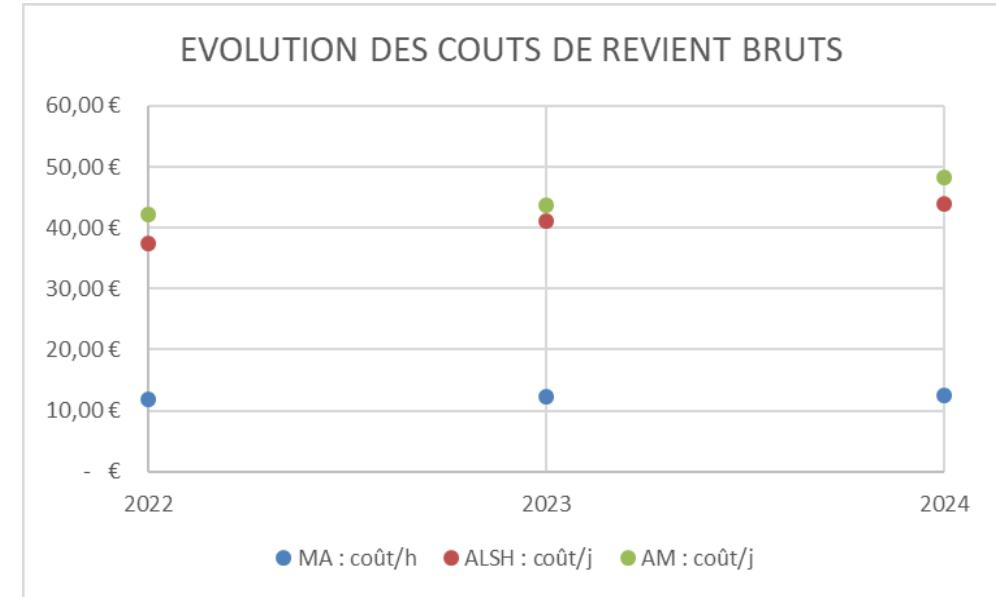
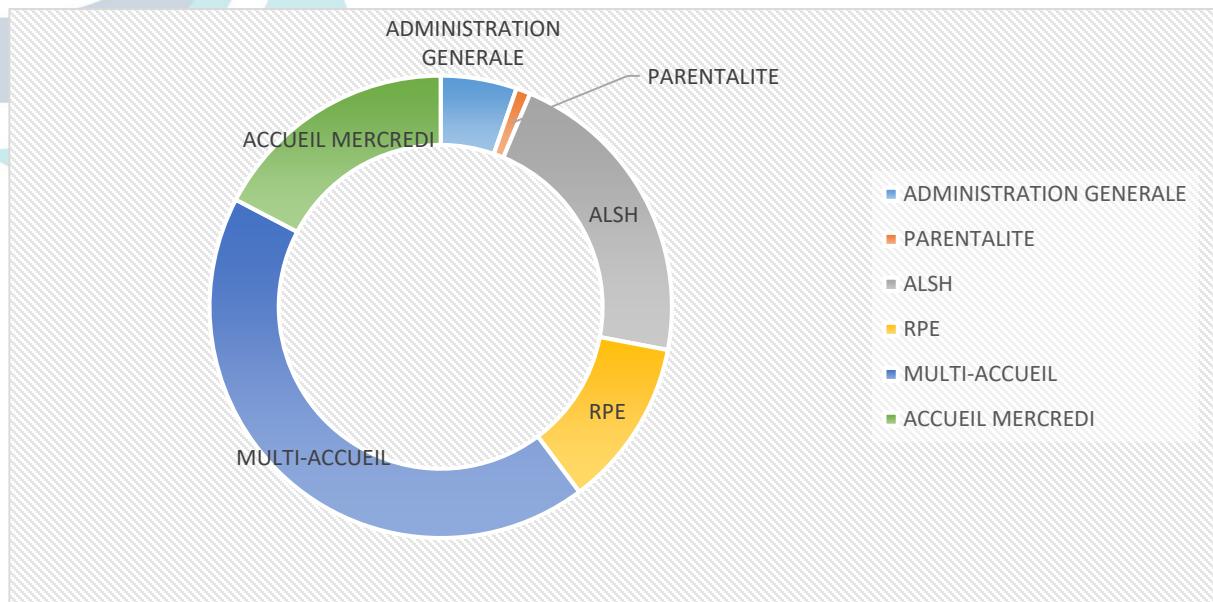


RETROSPECTIVE 2017 - 2025*

* Les données 2025 demeurent des estimations.

DES ENJEUX FINANCIERS PAR ACTIVITE

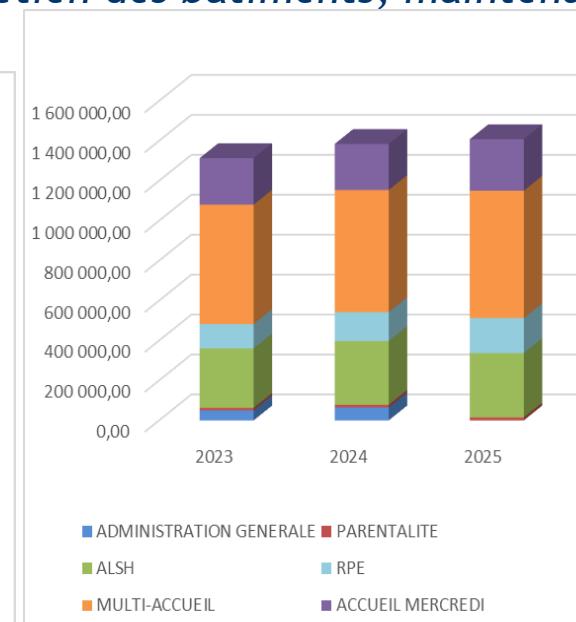
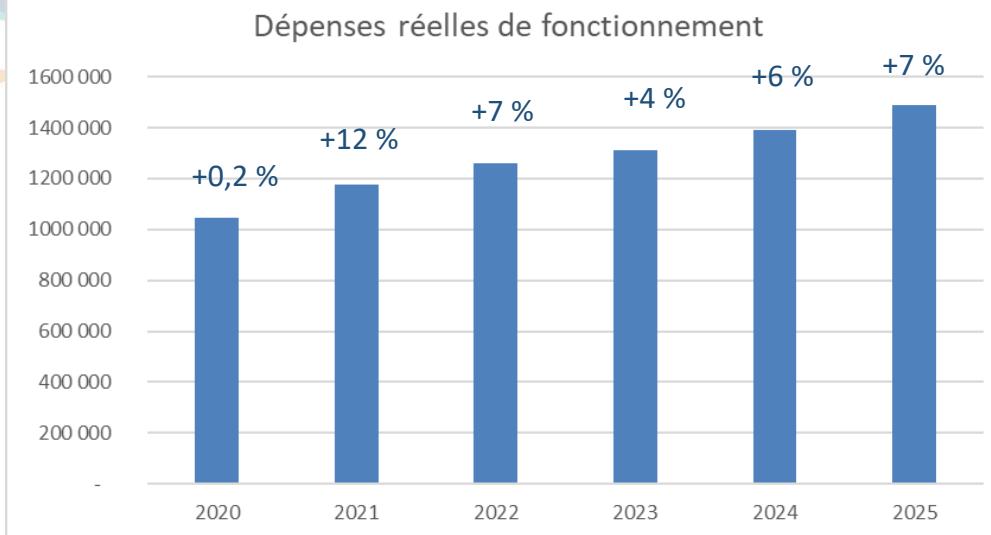
Chaque activité représente une part distincte dans le budget du SIVU de l'Enfance, avec des modes de financement différents.



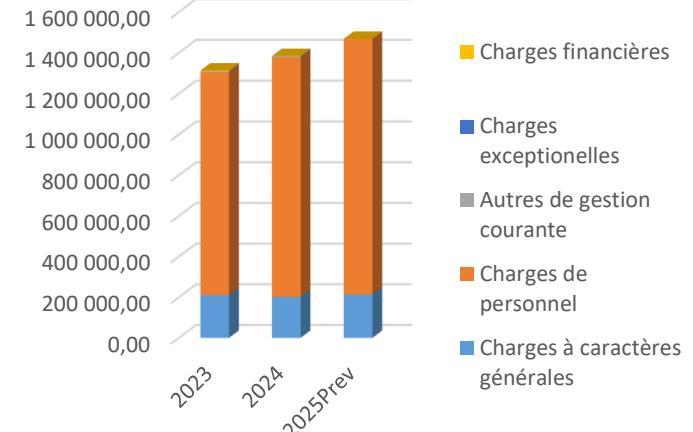
- ✓ Budget majoritairement consacré à l'activité « multi-accueil »

DEPENSES DE GESTION : Prédominance de la masse salariale

Elles correspondent aux dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des activités (fournitures, fluides, masse salariale, entretien des bâtiments, maintenance, ...) et à l'autofinancement.



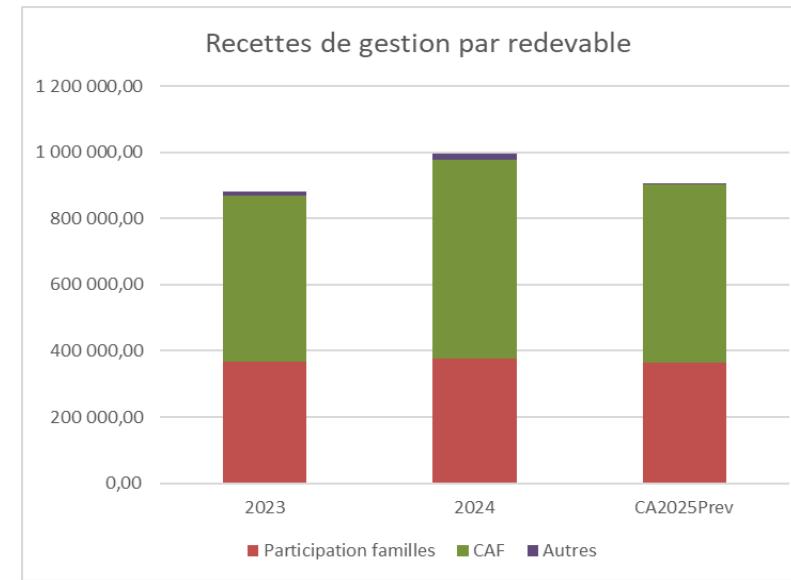
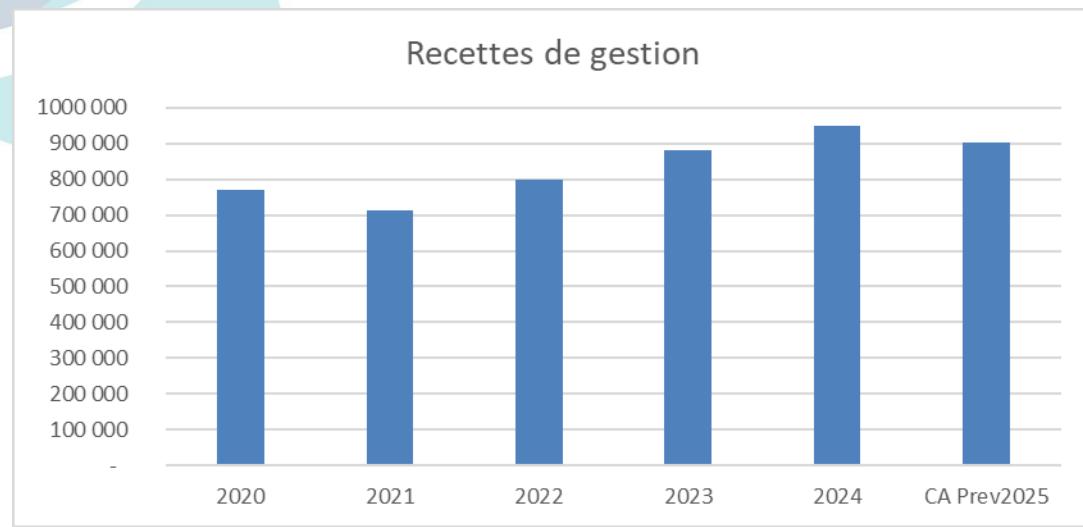
Dépenses réelles de fonctionnement par chapitre



- ✓ Un budget essentiellement porté sur les charges de personnel qui représentent 84% des dépenses réelles de fonctionnement
- ✓ Masse salariale : 2025, impact de la hausse des cotisations CNRACL de 3%

DES RECETTES DE GESTION VARIABLES

Elles correspondent essentiellement aux services facturés aux familles et aux participations versées par la Caisse d'Allocations familiales.

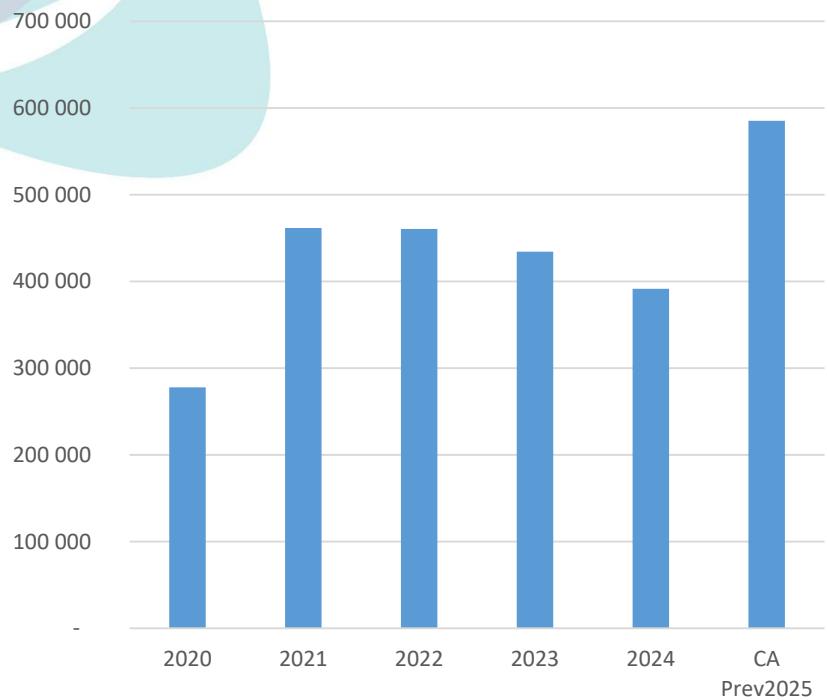


- ✓ Des recettes de gestion en baisse par rapport à 2024 en raison de la modification du contrat CAF sur l'administration générale (baisse de 25K€) mais aussi car en 2024, des recettes de 2022 et 2023 avait été constaté pour 45K€.

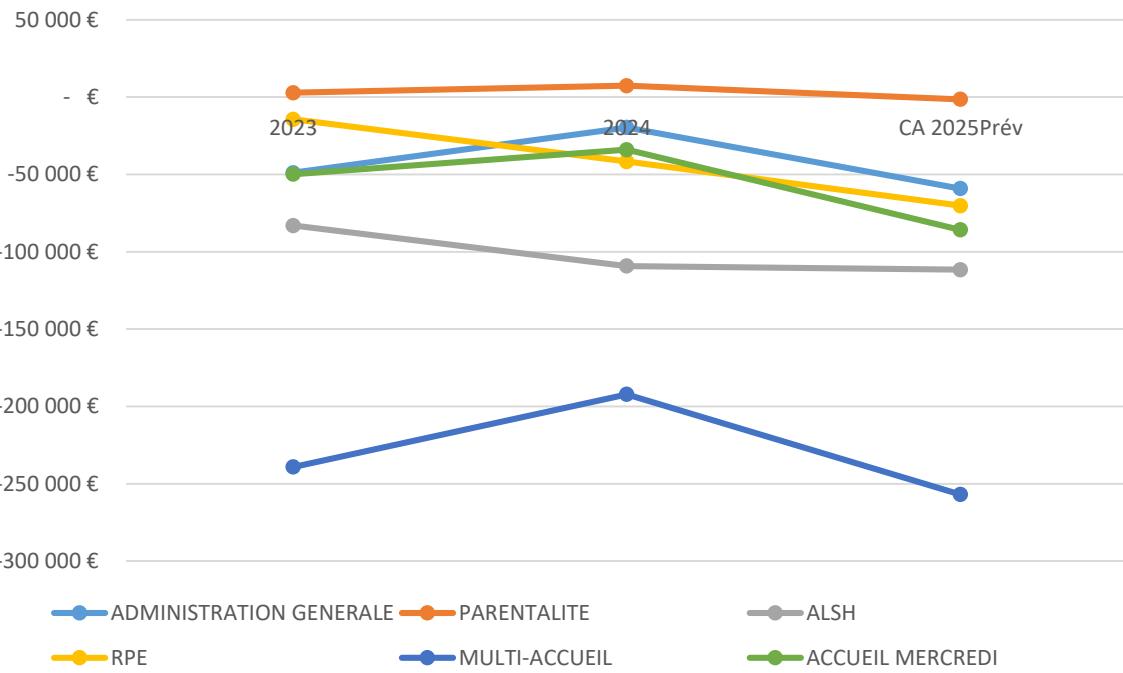
UN SERVICE PUBLIC DÉPENDANT DES CONTRIBUTION DE SES MEMBRES

Résultat de la différence entre les recettes et les dépenses annuelles de gestion, le déficit de gestion doit être couvert par les contributions obligatoires des membres du syndicat, et ponctuellement par les résultats reportés.

Déficit de gestion



Résultats de gestion par secteur





UN EQUILIBRE PAR LES CONTRIBUTIONS

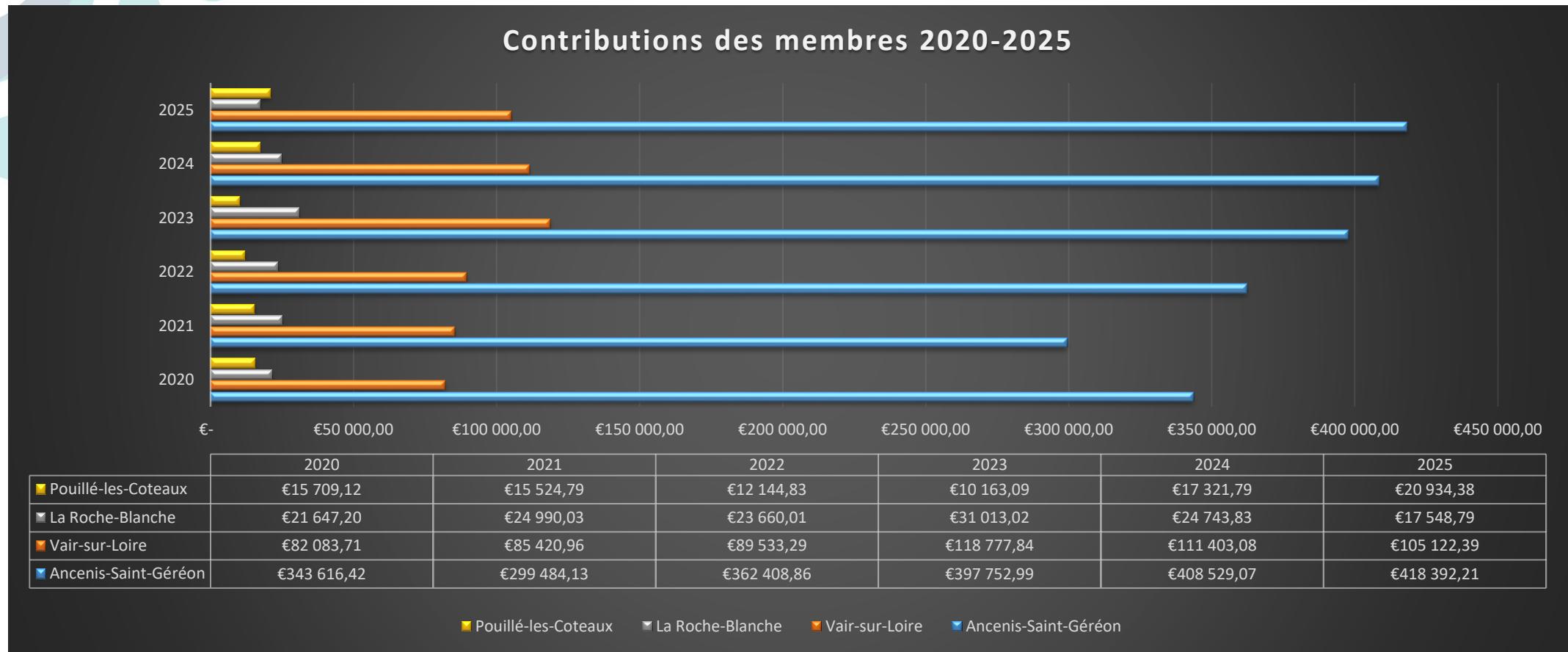
Les statuts du SIVU de l'enfance en vigueur fixent, par activité, les modalités de répartition des contributions.

	Administration générale	Parentalité	ALSH	Accueil du mercredi	RPE	Multi-accueil Les petits Loirs	Annuité MA
Commune d'accueil					30%	30%	30%
Population	50%	50%	5%	5%	25% du solde	10% du solde	25% du solde
Potentiel fiscal	50%	50%	5%	5%	25% du solde	10% du solde	25% du solde
Population - de 6 ans					50% du solde	10% du solde	50% du solde
Fréquentation			90%	90%		70% du solde	

- ✓ Suivi budgétaire garantissant une traçabilité de la contribution par activité

UN EQUILIBRE PAR LES CONTRIBUTIONS

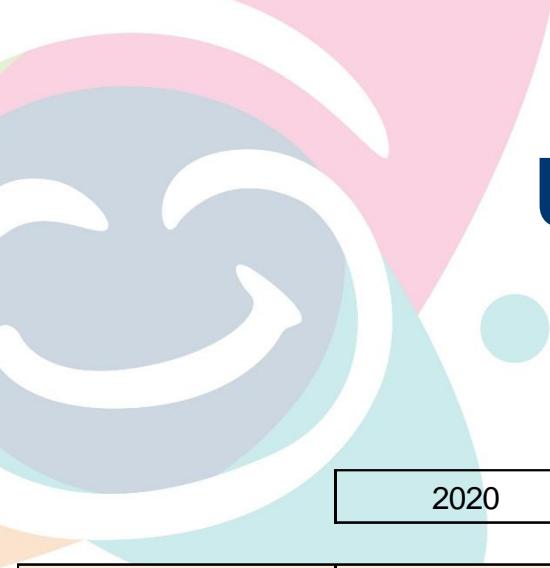
Rétrospective des contributions des membres 2020-2025



UN EQUILIBRE PAR LES CONTRIBUTIONS

Contributions prévisionnelles 2026 par membre.

	CA 2024	BUDGET GLOBAL 2025	CA prévisionnel 2025	BUDGET PRIMITIF 2026
Ancenis-Saint-Géron	408 529,07	418 392,21	418 392,21	396 424,38
Vair-sur-Loire	111 403,08	105 122,38	105 122,38	122 544,98
La Roche-Blanche	24 743,83	17 548,79	17 548,79	23 868,82
Pouillé-les-Coteaux	17 321,79	20 934,37	20 934,37	19 159,57
TOTAL	561 997,77	561 997,75	561 997,75	561 997,75



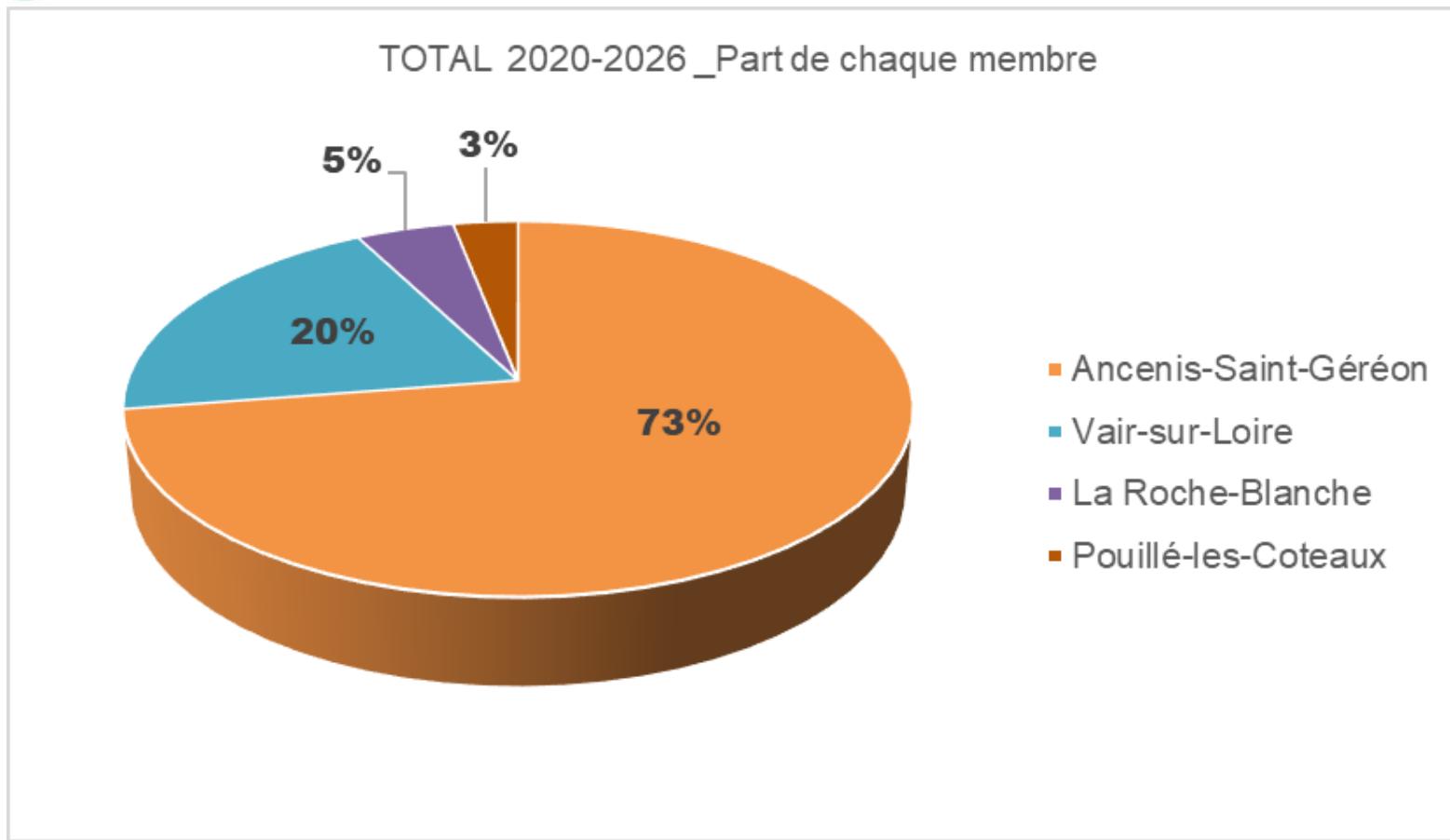
UN EQUILIBRE PAR LES CONTRIBUTIONS

Contributions des membres 2020-2026

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	ROB 2026	TOTAL 2020-2026
Ancenis-Saint-Géron	343 616,42 €	299 484,13 €	362 408,86 €	397 752,99 €	408 529,07 €	418 392,21 €	396 424,38 €	2 626 608,06 €
Vair-sur-Loire	82 083,71 €	85 420,96 €	89 533,29 €	118 777,84 €	111 403,08 €	105 122,39 €	122 544,98 €	714 886,25 €
La Roche-Blanche	21 647,20 €	24 990,03 €	23 660,01 €	31 013,02 €	24 743,83 €	17 548,79 €	23 868,82 €	167 471,70 €
Pouillé-les-Coteaux	15 709,12 €	15 524,79 €	12 144,83 €	10 163,09 €	17 321,79 €	20 934,38 €	19 159,57 €	110 957,57 €
TOTAL	463 056,45 €	425 419,91 €	487 746,99 €	557 706,94 €	561 997,77 €	561 997,77 €	561 997,75 €	3 619 923,58 €

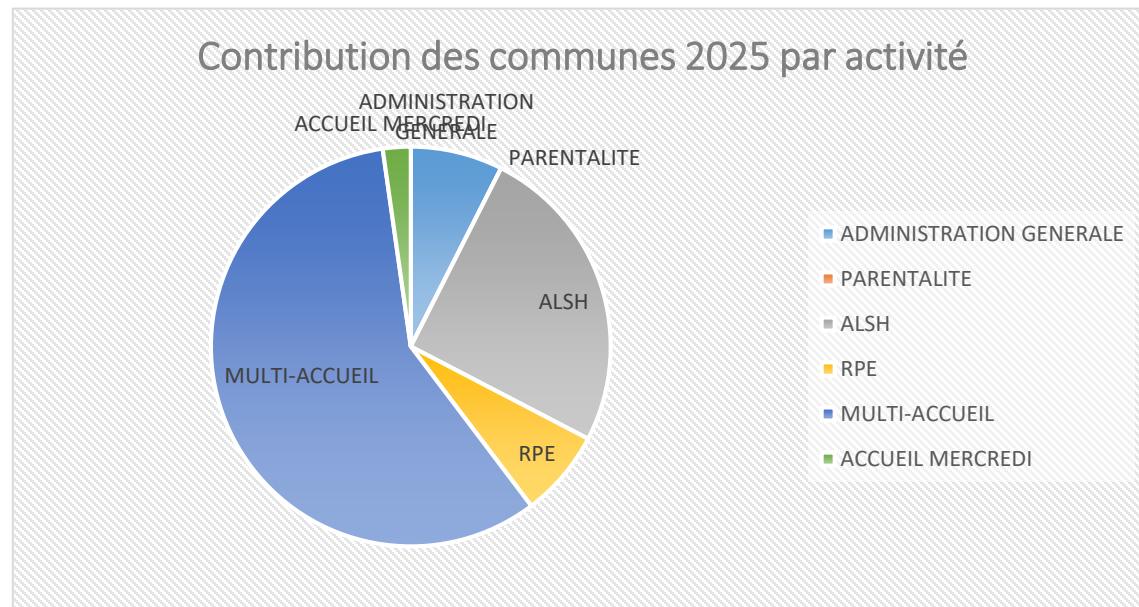
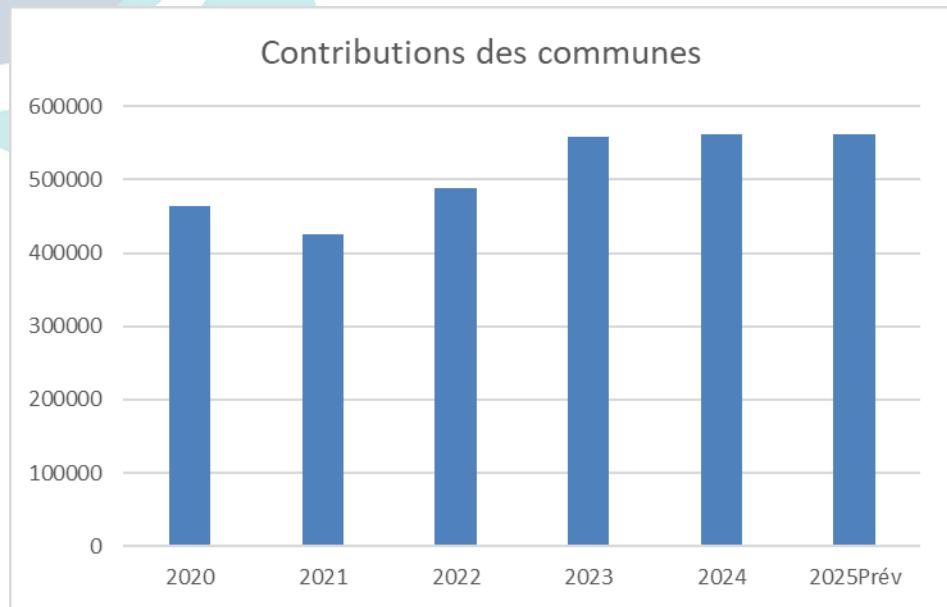
UN EQUILIBRE PAR LES CONTRIBUTIONS

Contributions des membres 2020-2026



UN EQUILIBRE PAR LES CONTRIBUTIONS

Les statuts du SIVU de l'enfance en vigueur fixent, par activité, les modalités de répartition des contributions.



- ✓ Un montant total des contributions stable depuis 2023.

Une trésorerie reconstituée



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Tableau de Bord Financier

v. 7.24.0



Collectivité : SIVU DE L'ENFANCE

Année :

2025

Thème :

Gestion

Mois :

Novembre

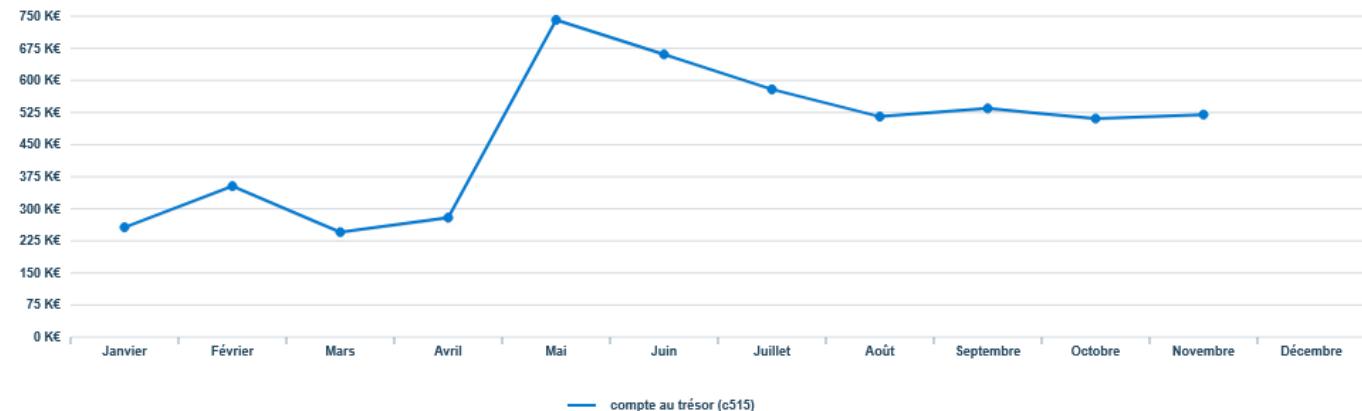
Analyse :

Evolution de la trésorerie

Valider



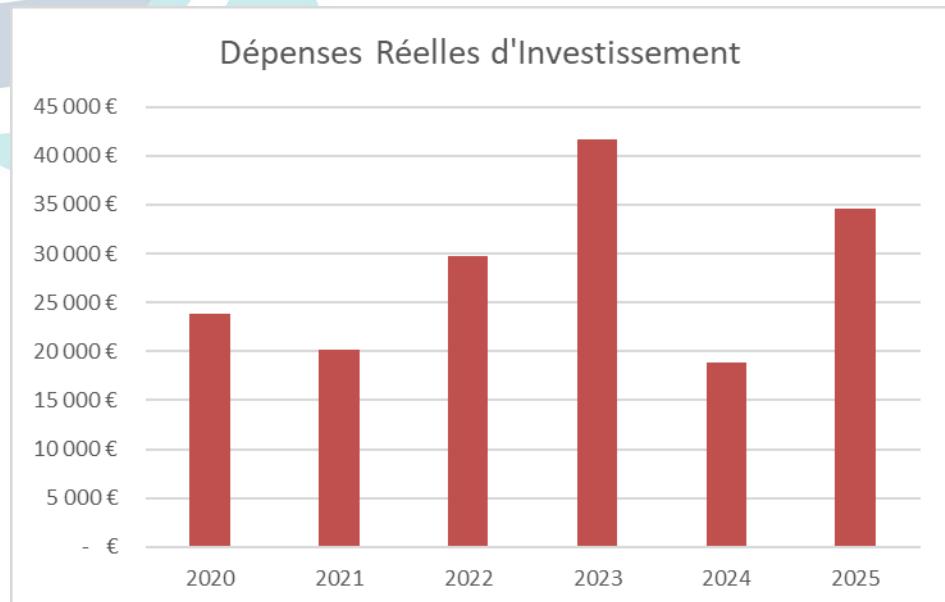
L'évolution de la trésorerie



- ✓ Courant 2024, le SIVU a reconstitué un niveau de trésorerie lui assurant un fonds de roulement suffisant pour le paiement de ses charges. Dès lors, en 2025, l'appel à contribution des communes membres a été décalé à début septembre. Seul celui d'Ancenis-Saint-Géron a été réalisé en mai.

DES INVESTISSEMENTS CROISSANTS

Outre le bâtiment Maison de l'enfance, les dépenses d'investissement concernent le renouvellement des équipements nécessaires aux services.



- ✓ Des investissements 2025 concernant l'AMO faisabilité extension (engagement de 16,7K€) l'informatique (2,7K€), le mobilier (3K€), l'entretien (nettoyeur vapeur 4,8K€)
- ✓ Investissement intégralement financé par autofinancement

- ✓ Plus de dette depuis le 31/12/2024



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

ORIENTATIONS 2026 : *Les principales mesures*

Administration générale

- Démarrage de la mission DPO par e-collectivité
- Impact en année pleine de l'évolution de grade du directeur (attaché territorial)

Parentalité

- Poursuite du LAEP, avec un questionnement sur le financement du Département

Centres de loisirs

- Housse des prix de repas Ansamble suite nouveau marché : +3K€ de BP à BP

Accueil du mercredi

- Continuité du plafond maximum de la capacité d'accueil
- Housse prix Ansamble : +2,2K€ de BP à BP

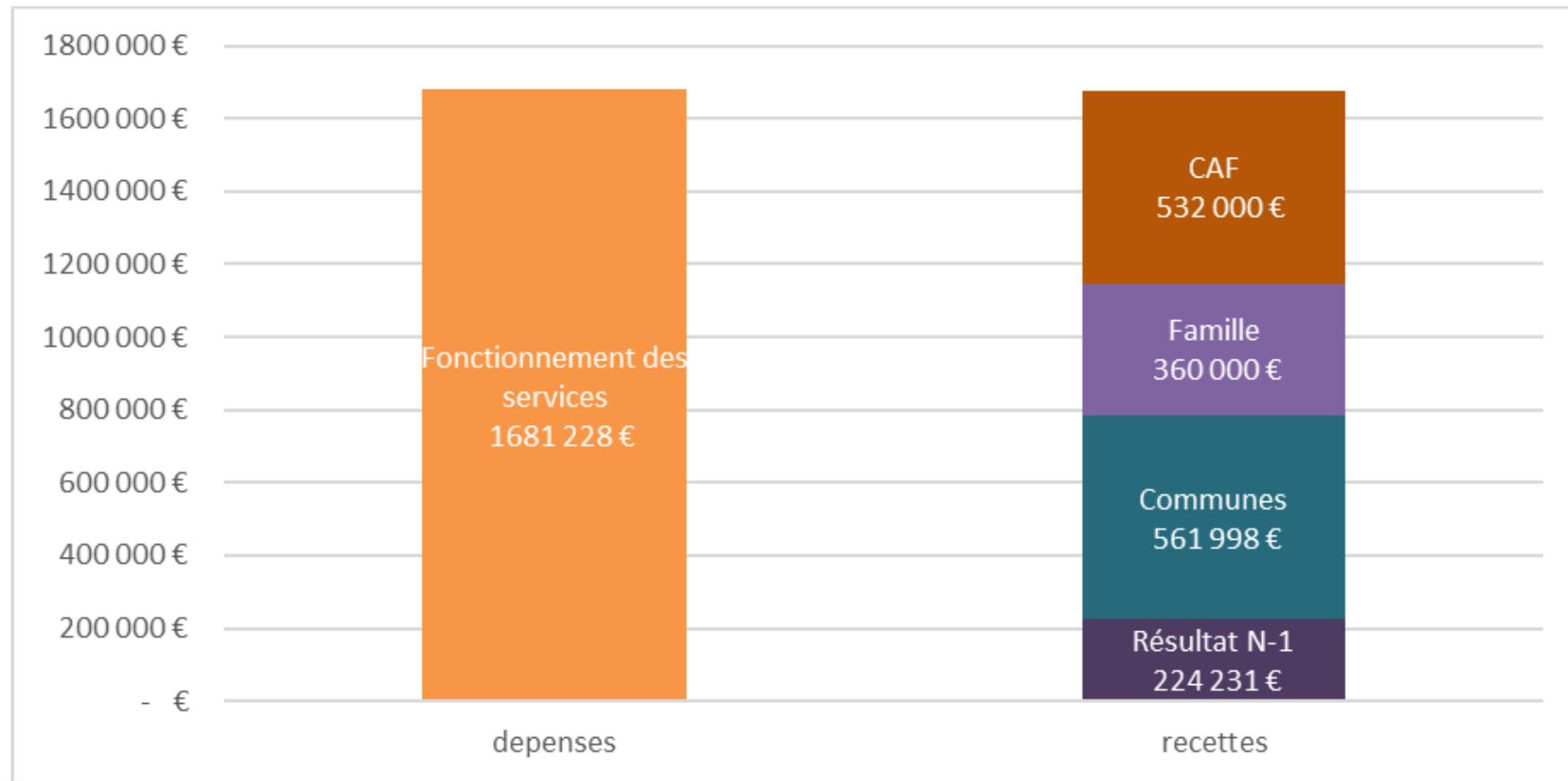
Relais Petite Enfance

- Création d'un poste mi temps sur 2025 (EJE)

Multi-accueil

- Réserve de 75K€ en vue des futurs travaux du bâtiment
- Apprenti sur 2 ans : 7,5K€ pour 2026

ORIENTATIONS 2026 : *Une prévision de budget de fonctionnement de l'ordre de 1,7M€*



ORIENTATIONS 2026 : les éléments marquants en dépenses

En comparaison de l'exercice 2024, des décisions nationales ont été prises sur le volet masse salariale, qui viennent s'ajouter aux effets de l'inflation.

- **Masse salariale +2,8% :**
 - Evolution du poste de direction au grade d'attaché
 - Poste en doublon sur le multi-accueil en attente de procédure d'aptitude
 - Augmentation de la part patronale CNRACL de 3% pour la seconde année (2025-2028)
 - Prévision de l'enveloppe en lien avec l'évolution du glissement technicité vieillesse
- **Evolution très faible des dépenses de fonctionnement (1%), l'inflation a repris un niveau correct et le coût des fluides devraient diminuer**
- **Plus de charges financières, fin de l'emprunt du multi-accueil au 31/12/2024**
- **Constitution du fonds de roulement de 100k€**



ORIENTATIONS 2026 : *les éléments marquants en recettes*

- Maintien du principe de revalorisation des tarifs familles selon l'inflation. Constat d'une baisse de fréquentation des activités estivales.
- Maintien du montant global des contributions des membres au même niveau que 2025.

ORIENTATIONS 2026 : les besoins d'investissement

Pour assurer le fonctionnement des services, le renouvellement des équipements est nécessaire, ainsi que le gros entretien du bâtiment, une provision de 75 000€ est proposé dans le cadre des futurs travaux du multi-accueil, correspondant à l'enveloppe destinée jusqu'à présent au remboursement du capital de la dette + effort complémentaire lié au maintien de la contribution des membres.

L'étude de faisabilité a débuté fin 2025 et est indiqué pour information car il s'agit d'un RAR2025

DEPENSES EQUIPEMENTS	ROB 2026
PROGRAMMES RECURRENTS :	
Renouvellement équipements	21 410 €
Maison de l'enfance : travaux divers (hublot sur porte intérieur)	9 000 €
P3 chauffage	11 910 €
	500 €
BESOINS STRUCTURANTS	91 800 €
AMO faisa technique, financière et orga des travaux de rénovation et d'extension potentielle du bât SIVU	16 800 €
Provision pour les futurs travaux de rénovation	75 000 €

Avec un financement majoritairement assuré par les contributions des communes membres